



SECRETARIAT

AS/Cult (2022) CB 02

8 mars 2022

À l'attention des membres de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Carnet de bord de la réunion tenue de manière hybride à Paris le 4 mars 2022

La **Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias**, réunie de manière hybride à Paris le vendredi 4 mars 2022 de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30, sous la présidence de Lord Alexander Dundee (Royaume-Uni, CE/AD),

en ce qui concerne :

- **Déclarations d'absence de conflit d'intérêts** : a entendu les déclarations d'absence de conflit d'intérêts respectives de :
 - Mme Ann-Britt Åsebol (Suède, PPE/DC), représentante,
 - M. Asim Mollazada (Azerbaïdjan, CE/AD), remplaçant, auprès de la Commission Européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) ;
 - Mme Maria-Gabriela Horga (Roumanie, PPE/DC), remplaçante auprès du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Centre Nord-Sud) ;
 - Mme Inka Hopsu (Finlande, SOC), représentante auprès du Réseau de Parlementaires de référence pour un environnement sain ;
 - M. Andries Gryffroy (Belgique, NI), remplaçant auprès de Europa Nostra - Fédération paneuropéenne du patrimoine ;
 - M. Andries Gryffroy (Belgique, NI), rapporteur sur « Itinéraires culturels : une plateforme pour le dialogue interculturel » ;
 - M. Frédéric Reiss (France, PPE/DC), rapporteur sur « Le contrôle de la communication en ligne : une menace pour le pluralisme des médias, la liberté d'information et la dignité humaine » ;
 - M. Olivier Français (Suisse, ADLE), Rapporteur général sur l'évaluation de l'impact de la science et de la technologie ;
- **Le contrôle de la communication en ligne : une menace pour le pluralisme des médias, la liberté d'information et la dignité humaine** (Rapporteur : M. Frédéric Reiss, France, PPE/DC) : a examiné un avant-projet de rapport et a tenu une audition avec la participation de M. Joan Barata, Chercheur, Programme sur la réglementation des plateformes, Cyber Policy Center, Université de Stanford ; et M. Paul Reilly, Maître de conférences en médias sociaux et société numérique, directeur adjoint de l'apprentissage et de l'enseignement, École d'information, Université de Sheffield ;
- **Les applications de traçage : défis éthiques, culturels et éducatifs** (Rapporteur : M. Duncan Baker, Royaume-Uni, CE/AD) : a examiné une note d'expert et a tenu une audition avec la participation de M. Wolfgang E. Ebbers, Professeur à l'École Erasmus des sciences sociales et comportementales, Administration publique, Erasmus Universiteit Rotterdam, Pays-Bas ;

M. Christophe Fraser, Chef de groupe principal en dynamique des pathogènes au Big Data Institute et professeur au Nuffield Department of Medicine, Université d'Oxford, Royaume-Uni ; Mme Alessandra Pierucci, Présidente du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108) ; et Mme Emilija Gargcin, Représentante du Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ) du Conseil de l'Europe ;

- **Programme de travail de la commission :**

Rapports sur les réunions récentes : a entendu :

- Mme Inka Hopsu (Finlande, SOC), représentante auprès du Réseau de Parlementaires de référence pour un environnement sain, sur sa participation à la première réunion du réseau tenue le 25 janvier 2022 à Strasbourg ;
- M. Frédéric Reiss (France, PPE/DC), rapporteur sur « Le contrôle de la communication en ligne : une menace pour le pluralisme des médias, la liberté d'information et la dignité humaine », sur sa participation au panel intitulé « Sortons de notre bulle pour les droits humains » du Forum de Lisbonne, qui a eu lieu en ligne le 9 décembre 2021 ;

Demands ou informations de la part des rapporteur.e.s :

- a pris note que M. Andries Gryffroy (Belgique, NI), rapporteur sur « Itinéraires culturels : une plateforme pour le dialogue interculturel », souhaite demander à M. John Bold de préparer un rapport d'expert, et en a donné son accord ;
- a été informée par Lord George Foulkes (Royaume-Uni, SOC), rapporteur pour suivi sur « La gouvernance du football : les affaires et les valeurs », de ses contacts avec la FIFA et l'UEFA pour inciter des mesures concernant la Fédération de Russie après l'invasion de l'Ukraine ;

- **Composition des sous-commissions** : a approuvé le changement suivant :

Sous-commission des médias et de la société de l'information :

- M. Kim Valentin (Danemark, ADLE) devient le remplaçant de M. Mogens Jensen ;

- **Construire les réseaux universitaires ouverts du Conseil de l'Europe (OCEAN)** (Rapporteuse : Mme Marta Grande, Italie, NI) : a examiné une note d'introduction et a tenu un échange de vues avec la participation de Mme Chantal Cutajar, Maître de conférences, Enseignant-Chercheur spécialiste dans la prévention et la lutte contre la criminalité organisée et le blanchiment, Université de Strasbourg, France, Membre du Conseil Consultatif de OCEAN ;

- **Méthodes de travail et priorités de la commission pour 2022** : a examiné les priorités de la commission pour 2022 et a tenu un échange de vues avec la participation de M. Matjaž Gruden, Directeur, Direction de la participation démocratique, DG II - Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe ;

- **Programme de travail de la commission :**

Projets de propositions de résolution et de recommandation : a pris note de, et a exprimé son soutien aux deux propositions de résolution sur :

- Le rôle des lieux de mémoire : lieux de commémoration et d'éducation à la citoyenneté démocratique, présentée par M. Roberto Rampi (Italie, SOC),
- Patrimoine culturel et changement climatique, présentée par M. Alberto Ribolla (Italie, CE/AD) ;

- **Réponses du Comité des Ministres et suivi de la part de la commission :**

Réponses du Comité des Ministres : a pris note de la réponse du Comité des Ministres ([Doc. 15411](#)) à la [Recommandation 2178 \(2020\)](#) « Il est temps d'agir: la réponse politique de l'Europe pour combattre la manipulation des compétitions sportives » et a demandé au rapporteur, M. Roland Rino Büchel (Suisse, ADLE), et à la Sous-commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport de préparer une analyse avec, si nécessaire, des propositions de suivi, et d'en rendre compte à la commission ;

Suivi des réponses du Comité des Ministres :

- concernant la réponse du Comité des Ministres (Doc. 14962) à la [Recommandation 2149 \(2019\)](#) « La valeur du patrimoine culturel dans une société démocratique », a décidé qu'il n'était pas nécessaire de prendre des mesures de suivi supplémentaires à ce stade ;
- concernant la réponse du Comité des Ministres (Doc. 14999) à la [Recommandation 2148 \(2019\)](#) « La sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel immatériel en Europe », a décidé d'inviter M. Stefano Dominioni, Secrétaire exécutif de l'Accord partiel sur les Itinéraires culturels, pour un échange de vues sur les propositions faites par l'Assemblée ;
- concernant la réponse du Comité des Ministres (Doc. 15100) à la [Recommandation 2165 \(2019\)](#) « La conservation du patrimoine culturel juif », M. Constantinos Efstathiou (Chypre, SOC) a décidé de donner suite à ce rapport et au rapport sur « L'Observatoire de l'enseignement de l'histoire en Europe », par un rapport spécifique sur « Le rôle des lieux de mémoire : lieux de commémoration et d'éducation à la citoyenneté démocratique » ;
- concernant la réponse du Comité des Ministres (Doc. 15236) à la [Recommandation 2168 \(2020\)](#) « Menaces sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes en Europe », a décidé d'inviter des représentant.e.s des organisations-partenaires de la Plateforme du Conseil de l'Europe pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes à des auditions ciblées thématiquement pour débattre des problèmes ponctuels et des tendances systémiques concernant la liberté des médias et la sécurité des journalistes, et pour examiner des mesures pouvant inciter les gouvernements à réagir plus rapidement et efficacement aux alertes de la Plateforme ;
- concernant la réponse du Comité des Ministres (Doc. 15265) à la [Recommandation 2176 \(2020\)](#) « L'éthique dans la science et la technologie : une nouvelle culture du dialogue public », a estimé nécessaire de promouvoir largement la traduction et la mise en œuvre dans les États membres du Guide pour le débat public relatif aux droits de l'homme et à la biomédecine, et a décidé, dans un premier temps, d'explorer une suite à donner avec des initiatives régionales (séminaires), notamment en Europe centrale et orientale, en vue de promouvoir la mise en œuvre du Guide dans les parlements nationaux et au niveau régional au-delà des frontières, en partenariat avec l'EPTA (Réseau parlementaire européen d'évaluation technologique) et les deux secteurs intergouvernementaux (éducation et bioéthique) du Conseil de l'Europe ; et deuxièmement, d'explorer avec le secrétariat du Comité directeur pour les droits de l'Homme dans le domaine de la biomédecine et de la santé (CDBIO) et avec le secrétariat du Comité directeur de l'éducation (CDEDU) la possibilité de développer, en coopération avec l'Union européenne et le réseau EPTA, des projets sur l'utilisation d'outils spécialisés pour le débat public en ligne afin de rendre possible des débats publics transnationaux et multilingues ;

- **Communications du Président de la commission** : a pris note :

- du document « L'égalité de genre dans le fonctionnement de l'Assemblée » [AS/Ega/Inf (2022) 03] préparé par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination,
- de l'appel à candidatures pour le Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2022,
- d'un courrier de la part de M. Ruben Rubinyan, Président de la délégation de l'Arménie auprès de l'Assemblée parlementaire, adressé au Président de la commission ;

- **Divers** :

a tenu un échange de vues sur des actions possibles suite à l'agression de l'Ukraine de la part de la Fédération de Russie et de la Biélorussie ; à cet égard :

- a pris note du projet de déclaration écrite intitulée « Donner aux associations sportives nationales les moyens de défendre les droits de l'homme et de s'opposer à la violation du droit international » rédigé par Mme Linda Hofstad Helleland (Norvège, PPE/DC) (en annexe), et a exprimé son soutien à cette initiative;
- a demandé au Président de la commission d'inscrire dans le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion l'examen d'une déclaration de la commission visant à solliciter des mesures

concernant l'exclusion des ressortissants de la Fédération de Russie et de la Biélorussie non seulement des compétitions sportives, mais également des spectacles et des événements culturels ;

- **Prochaines réunions :**

a décidé des prochaines dates des réunions de la commission comme suit :

2^e partie de session 2022 (25-29 avril 2022),
9-10 mai 2022, Rome,
3^e partie de session 2022 (20-24 juin 2022),
4^e partie de session 2022 (10-14 octobre 2022),
5-6 décembre 2022, Paris (à confirmer) ;

a confirmé la tenue de la prochaine réunion de la commission pendant la 2^e partie de session 2022 (25-29 avril 2022) ;

a entendu l'invitation du Président adressée aux membres de la commission de s'enregistrer à la réunion qui aura lieu, seulement en présentiel, les 9 et 10 mai 2022 à Rome.

Roberto Fasino, Dana Karanjac, Eugen Cibotaru, Silvia Arzilli

cc : Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur du Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
Directrice du Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

Annexe : Projet de déclaration écrite rédigé par Mme Linda Hofstad Helleland (Norvège, PPE/DC)

Donner aux associations sportives nationales les moyens de défendre les droits de l'homme et de s'opposer à la violation du droit international (texte en anglais)

Empowering National sports association to stand up for Human rights and against violation of international law

This written declaration commits only those who have signed it

We, the undersigned declare the following

We welcome the resolute response from Council of Europe member states and the solid regime of sanctions imposed on Russia by the European Union and the international community.

We also welcome the recommendation of the IOC to not invite or allow Russian and Belarusian athletes and officials to participate in international competitions, and encourage all international sports federations to implement the IOC decision.

While recognising the principle of not punishing athletes for their government's decisions, it is unacceptable to allow Russian and Belarussian athletes' international participation, while Ukrainian athletes cannot because of the attack on their country.

It is more important than ever that the world of sports stand up for human rights and international law. We hence regret to see how current regulations make it difficult for national sports associations to stand up, and act independently from international sports associations.

The Council of Europe and governments should in light of the non-existing public authorities' sanctions means, now consider to establishing mechanisms in which governments can act appropriately within the scope of its laws.

Signed:

Signature	Name	Country

Signature

Name

Country